

La corde du pendu

Autor(en): **Baraney, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 38

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quoi faut-il aller dans les musées pour retrouver cette grâce discrète et ce costume modeste et charmant ? Confiance ! Les yeux s'ouvrent lentement. Le cœur des petits peuples revient s'attacher à son sol et à son passé. Au mépris stupide pour toute « vicellerie » succède le respect, et, peu à peu, l'admiration. Le présent est-il si beau qu'on en soit orgueilleux ? Le passé si grossier qu'on en fasse fi ? Qui sait retrouver dans l'art rustique le génie qui l'a fait naître croit entendre une chanson où le bonheur serait loué, où seraient loués aussi la douceur de vivre, la sérénité, l'amour du travail simple, du foyer, du pays.

S'il faut se réjouir aujourd'hui de quelque chose, c'est qu'à l'oreille de plusieurs cette chanson commence à bruir, qu'on l'écoute et qu'on l'aime. Cette musique, on le sait, vient des muses, dont les musées doivent être le sanctuaire. Elle en a deux, la muse gruvérienne. Mieux servie, mieux honorée désormais, puisse-t-elle, plus vibrante, amplifier encore sa mélodie.

N.

LA CORDE DU PENDU

I

Le notaire Morillot, du village d'Ambrun, retourne à son étude en passant à travers bois.

Il venait d'opérer une saisie chez Antelme Lebéju, à la ferme des Aunelles et, tout en suivant la sente sinueuse bordée de graminées, il maugréait je ne sais quelles paroles entendues seulement des pinsons et des merles.

Morillot n'était point un méchant homme, tant s'en fallait, car il s'appauvissait plutôt qu'il s'enrichissait dans son métier, et s'il avait fait saisir le mobilier d'Antelme Lebéju, c'est que, vraiment, il ne pouvait user d'aucun autre moyen pour l'empêcher d'épouser Berthine, sa jolie petite-fille aux yeux noirs comme les mûres des buissons.

De tout temps, il avait rêvé un mariage cossu pour Berthine, et voici qu'en dépit de ses espérances, c'était Antelme qu'elle aimait. Or, le jeune gars ne possédait pas un sou vaillant et, dans ces conditions, il refusait de donner son consentement à leur mariage.

Que dire et que faire pour dresser un obstacle entre eux ? Il savait bien qu'ils se voulaient mutuellement, et que, lorsqu'elle aurait vingt et un ans, c'est-à-dire à l'époque des moissons, Berthine passerait outre ses remontrances.

Il réfléchit longtemps et trouva ce qu'il croyait être un trait de génie.

Antelme avait loué la ferme qu'il habitait et quelques arpents de terre à son oncle Laurette, un vieux avec lequel il s'était fâché depuis, et qu'il ne payait pas régulièrement. Or, s'il ne le payait pas, c'est que la terre rapportait insuffisamment, malgré le travail qu'il lui consacrait et auquel il s'acharnait, avec l'espoir de voir enfin ses efforts récompensés.

Morillot savait bien qu'il trimait dur et qu'il ne fallait point l'accuser de mauvaise volonté ; mais puisque Antelme, n'ayant plus rien, serait forcé de se placer comme domestique et, par conséquent, forcé de renoncer à Berthine, il ne pouvait pas hésiter. Il alla donc trouver l'oncle Laurette et lui dit qu'il se rendait à son idée d'envoyer du papier timbré à son neveu récalcitrant.

Jusqu'alors, je dois en convenir, il l'en avait dissuadé, n'aimant pas à chagriner les gens ; mais qui veut la fin veut les moyens.

Maintenant, c'était fini ; la saisie était faite. Le père Morillot n'était pas content de lui, il avait comme un poids sur le cœur, et se demandait où avait bien pu se sauver le fermier lorsqu'il s'était enfui comme un fou, aussitôt après l'inventaire de son mobilier.

— Baste, tant pis ! pensa-t-il ; il n'aura pas Berthine, et c'est le principal.

II

— Ah ! m'sieur Morillot ! s'écria tout à coup à ses côtés un gamin qui l'arracha à ses réflexions, il y a un pendu dans le bois... Tenez, là-bas, regardez... je cours chercher le syndic...

Il continua sa route sans s'arrêter davantage, sans même donner le temps à l'huissier de le questionner, et quand celui-ci, ayant marché dans la direction indiquée, fut près du pendu, il reconnut avec effroi le malheureux débiteur du vieux Laurette, Antelme Lebéju !

Il lui sembla recevoir un coup de massue sur la tête et il resta un moment comme étourdi, mais cela

ne dura pas et toutes sortes de sentiments contradictoires se heurtèrent soudain en lui, la pitié, la colère, le remords et la haine.

Comme l'enfant tardait à revenir cependant ! Bien qu'il fût parti depuis deux ou trois minutes seulement, le temps lui paraissait terriblement long. S'il dépendait Antelme ? Mais il n'osa pas, craignant de commettre un délit grave.

Alors il se mit à faire les cent pas, nerveusement et tout en pensant avec une crainte grave à ce que dirait Berthine lorsqu'elle apprendrait ce malheur, tout en se demandant ce qu'il en adviendrait et, en redoutant l'explosion de son chagrin, il ne put se défendre de remarquer le bout de la corde dépassant la branche à laquelle le fermier s'était pendu, et l'idée folle, extravagante, la tentation irrésistible de s'en approprier quelques brins, traversa subitement son esprit superstitieux.

III

Perché sur la branche de l'arbre, le visage contracté par l'appréhension de voir surgir quelqu'un, les mains tremblantes, Morillot qui, malgré son âge, venait de grimper comme un écolier, saisit le bout de corde et, après en avoir arraché des brins qu'il serra dans son porte-monnaie, y appuya son couteau.

Mais la lame était tranchante, ses mouvements saccadés, et voici que le pendu tomba à terre sur la mousse fine et drue qui amortit la chute ; tandis que l'huissier, en voulant retenir la corde, dégringolait à sa suite, se cassait une jambe et perdait connaissance.

Le nœud coulant se desserra aussitôt autour du cou d'Antelme et, l'arrivée presque immédiate du syndic, du juge de paix et des paysans accourus en même temps, on put constater, au grand étonnement de chacun, qu'il restait encore un souffle de vie dans la poitrine du suicidé.

Séance tenante, le médecin s'occupa du malheureux, tandis que les paysans, ébahis de trouver auprès de lui Morillot en si piteux état, s'efforçaient de lui faire reprendre ses sens ; mais ce fut seulement une heure après qu'on plaça les deux hommes côte à côte sur le même bancard, et que la petite troupe rentra au village, distant du bois de quelques secondes seulement.

IV

L'huissier fut soigné par sa servante, car Berthine était à Bladeilles, chez une parente, et elle ne pouvait revenir avant une huitaine de jours.

On pensa à confier Antelme à Laurette, le seul parent qu'on lui connût. Encore qu'ils fussent fâchés, il lui devait l'hospitalité dans cette circonstance ; mais voici que le vieux, en voyant arriver le bancard sur lequel était étendu le corps inerte de son neveu, s'affaissa tout à coup et rendit l'âme quelques heures plus tard, succombant à la seconde attaque qui le frappait cette année.

On conduisit donc le suicidé à la ferme, et une voisine charitable s'installa à son chevet jusqu'à ce que le miracle dont avait parlé le docteur s'accomplît en faveur du pauvre garçon.

Vers la fin de la semaine suivante, comme il commençait à aller et venir, on le manda chez le notaire de la petite ville voisine, sans doute pour lui signifier de vendre la ferme et de désintéresser ainsi les créanciers de son oncle qui avaient pris hypothèque sur elle. Il ne s'en inquiéta pas. Il lui restait ses meubles et son bétail, sur lesquels Morillot ne pouvait plus rien et, ne se plaçant pas domestique, rien ne l'empêchait d'épouser Berthine.

C'était pour lui la question capitale, et il se rendit chez le notaire d'un pas joliment alerte pour un convalescent.

Par une singulière coïncidence, l'état de l'huissier qui, jusqu'alors n'était guère satisfaisant, s'améliora soudain ce jour-là.

La servante lui avait maintes fois répété qu'il était hors de danger, mais il ne la comprenait pas alors et, maintenant, ne se rappelait même pas ses paroles.

Il se tourmentait et, ne trouvant aucune bonne raison pour se disculper aux yeux de sa petite-fille, pensait qu'il aurait peut-être mieux valu pour lui se casser la tête que la jambe, lorsque, la porte de sa chambre s'ouvrant doucement, il vit apparaître le fermier qui souriait.

Il se crut le jouet d'une hallucination comme il en avait eu pendant la fièvre, mais le jeune gars s'approcha de lui et lui tendit la main.

— Je viens vous remercier, lui dit-il, car, si je suis solide et debout, au lieu d'être mort et enterré, c'est à vous que je le dois...

— A moi que tu le dois ? répéta l'huissier quasi effaré.

— Oui, puisque vous avez coupé la corde qui m'étranglait et même, pauvre vieux, au risque de

vous tuer. Enfin, tout est bien qui finit bien ; me voici sain et sauf, grâce à vous, et l'on ne craint plus rien pour vous, car notre médecin affirme que vous pourriez danser à ma noce, lorsque j'aurai votre permission d'épouser... Berthine !

— Voyons, voyons, murmura le bonhomme, est-ce que je deviens fou ? Comment es-tu ici ? Pourquoi parais-tu si joyeux, et comment encore peux-tu me demander d'épouser Berthine ! Tu sais bien que...

— Je sais, père Morillot, interrompit le jeune homme, que je sors de chez le notaire et que le notaire m'a dit ceci : « Tu hérites de ton oncle Laurette, mort intestat... »

— Peuh !

— Et mon oncle Laurette, vieux avare qui cachait son jeu et son argent, me laisse la jolie somme de trente-deux mille francs !

— Trente-deux mille francs ! s'écria l'huissier en se dressant sur son séant. Et ça sera...

— Pour Berthine, si vous voulez ! S'il voulait ? Ah ! je crois bien.

V

Six semaines après, on célébra le mariage des deux jeunes gens.

Ils habitent aujourd'hui une belle ferme qui leur appartient, et le grand-père s'est retiré chez eux ; le jour où il a élu domicile près de son gendre, le bonhomme a cru devoir lui avouer franchement qu'il ne l'avait sauvé que par ricochet, en voulant s'approprier de ce qu'il croyait être un talisman : de la corde de pendu !

Il s'attendait à de l'indignation, à des reproches, et ne reçut qu'un éclat de rire.

— Vous n'avez pu obtenir ce que vous convoitiez, lui dit Antelme, mais vous m'avez sauvé et j'aime mieux ça.

— Oh ! reprit sérieusement Morillot. J'avais arraché quelques brins et le talisman opérait déjà.

— Vraiment ? s'écria le fermier en riant plus fort.

Et, comme Berthine, attirée par son rire sonore, venait voir ce qui le provoquait, il passa sa main autour de sa taille et l'embrassa tendrement.

— Vous avez raison, reprit-il, cela porte chance, puisque j'ai épousé celle que j'aimais, mais c'est bien la première fois, convenez-en, que la corde de pendu porte bonheur... au pendu lui-même !

Jean Barancy.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET - Gd-PONT

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements

Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.

W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

DENTISTE

R. GUIGNET

Pl. Riponne 4 - LAUSANNE - Tél. 66 18

Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, Lausanne

Grand choix - Réparations garanties - Prix modérés

PHOTOS-APPAREILS Fournitures et photographies

Henri MEYER - Photo-Palace

Tél. 27.59. 1 rue Pichard, Lausanne.

VERMOUTH CINZANO

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

LINGERIE FINE BRODERIES — MOUCHOIRS

Albert FAILLETTAZ, Rue de Bourg 8, Lausanne

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron